

**PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS  
du lundi 6 février 2017**

Le six février deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de la commune de SILLAS s'est réuni à 17 heures au lieu habituel de ses séances en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel DESQUEYROUX, Maire.

Convocation du conseil municipal le 25/01/2017.

PRESENTS : MM Albert JUMEL, Christian MIRAMBET, Jeannot BONNECHERE, Claude DABITCH, Denis LABESQUE, Mmes Sylvie HAMON, Elisabeth RÉJALOT et Nathalie BIREPINTE.

ABSENTES EXCUSÉES : Mmes HERNANDEZ Jacqueline et GARBAYE Nathalie

Mme Sylvie HAMON a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire effectue la lecture du procès verbal de la réunion du 01/12/2016 ; celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

**COMPTE DE GESTION – ANNÉE 2016 – Délib 06\_2017**

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion transmis par le Trésorier de Bazas et après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Délib 04\_2017 –**

**FONCTIONNEMENT**

<b>Résultats reportés</b>	Dépenses	<b>Néant</b>	Recettes	<b>57.095,82 €</b>
<b>Opérations de l'exercice</b>	Dépenses	<b>79.148,81 €</b>	Recettes	<b>91.234,01€</b>
TOTAUX		79.148,81 €		148.329,83 €
<b>Excédent</b>	<b>69.181,02 €</b>			

**INVESTISSEMENT**

<b>Résultats reportés</b>	Dépenses	<b>Néant</b>	Recettes	<b>30.199,16 €</b>
<b>Opération de l'exercice</b>	Dépenses	<b>115.850,36 €</b>	Recettes	<b>76.266,52 €</b>
TOTAUX		115.850,36 €		106.465,68 €
<b>Déficit</b>	<b>- 9.384,68 €</b>			

<b>Restes à Réaliser</b>	Dépenses	Néant	Recettes	Néant
--------------------------	----------	-------	----------	-------

**AFFECTATION DES RÉSULTATS – Année 2016 – Délib 05\_2017 –**

<b>Solde d'exécution de la section de fonctionnement</b>	
- Résultat de l'exercice 2015	+ 12.085,20 €
- Résultat reporté	+ 57.095,82 €
- Résultat de clôture à affecter	+ <b>69.181,02 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
- Résultat de l'exercice 2014	+ 30.199,16 €
- Résultat d'investissement antérieur	- 39.583,84 €
- Résultat d'investissement de clôture	- <b>9.384,68 €</b>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	
- Dépenses engagées non mandatées	0.0
- Recettes certaines à émettre	0.0
<b>Résultat réel d'investissement</b>	- <b>9.384,68 €</b>
<b>Affectation en réserve R 1068 en investissement</b>	+ <b>9.384,68 €</b>
<b>Report en exploitation R 002</b>	+ <b>59.796,34 €</b>

**ASSURANCES COMMUNALES**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une étude a été demandée auprès de trois compagnies d'assurances, pour faire une mise à jour du contrat actuel.

Après réflexion, GROUPAMA est la plus intéressante. Le Conseil Municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour signer les nouveaux contrats et résilier le contrat actuel.

**TRAVAUX 2017**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal les propositions de travaux pour l'année 2017. Après réflexion, il a été suggéré la réalisation de l'accès handicapé à la mairie, le changement de la porte à la salle des fêtes, les blocs issus de secours à la salle des fêtes (demandé par la commission de sécurité) et l'aménagement en plantation du parking de l'Église. Des devis vont être demandés afin de préparer un dossier pour la subvention du FDAEC.

**CDC du BAZADAIS**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'un projet global de développement, porté par les acteurs locaux, qui doit aborder les différents domaines d'intervention du territoire (services à la population, économie, agriculture, tourisme, habitat, urbanisme, environnement, santé, ..) serait en cours d'élaboration. Le Président explique que ce projet de territoire est un outil qui doit permettre à un territoire de définir les axes de son développement pour les 5 à 10 ans à venir.

Ce document devra nourrir la réflexion menée dans le cadre de la réalisation d'un pacte financier et fiscal et permettre de finaliser la démarche engagée fin 2015.

**Communications diverses**

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a demandé la renégociation de l'emprunt de la salle des fêtes. Après consultation l'emprunteur nous informe que cette clause n'est pas stipulée dans le contrat.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la réunion prévention défense feux de forêt aura lieu à Captieux le 8 mars 2017.

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une participation est demandée par l'Institution Sainte-Marie de Casteljaloux pour les enfants BOUGUET. Le montant du séjour pédagogique s'élève à 205 €. Le Conseil Municipal décide de verser une participation de 100 €.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mr BIREPINTE Philippe a été désigné comme référent pour le diagnostic agricole auprès de la CDC du Bazadais.
- Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir aux informations à insérer au bulletin municipal.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18H30.